



EN CAS DE TREMBLEMENT DE TERRE EN CLASSE



Le Plan Particulier de Mise
en Sécurité prévoit l'organisation
d'une cellule de crise



dès la 1^{re} secousse,
se réfugier sous une table



se protéger la tête et la nuque,
s'éloigner des fenêtres



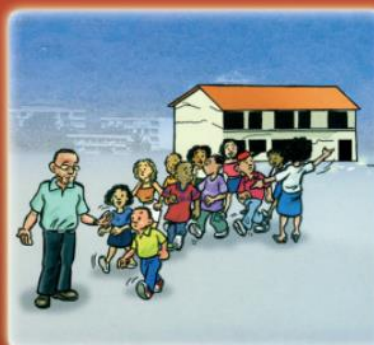
tenir les pieds de la table
si elle bouge



se protéger dans un coin de mur
ou dans l'encadrement d'une porte



après la secousse, évacuer
le bâtiment sans panique



s'éloigner des bâtiments en
prenant garde aux chutes d'objets



en zone de regroupement,
les adultes font l'appel



ne pas téléphoner, laisser les
lignes libres pour les secours



suivre les consignes, écouter
la radio et attendre les secours